



Nouvelle loi sur la sécurité civile : tous mobilisés pour faire face aux défis actuels et futurs

17 octobre / 15 h 45 / Local 200AB

À la suite de l'entrée en vigueur de la *Loi sur la sécurité civile visant à favoriser la résilience aux sinistres* (LSCRS) le 28 mai 2024, cette conférence exposera les faits saillants de cette nouvelle loi qui remplace la *Loi sur la sécurité civile* ainsi que les perspectives associées à sa mise en œuvre. Seront notamment présentés les fondements et le cadre sur lesquels s'appuie la LSCRS ainsi que les principaux rôles et responsabilités que devront assumer les divers acteurs de la société, dont les instances municipales et gouvernementales, en lien avec ce nouveau régime en sécurité civile. Enfin, seront abordées les actions en cours et à venir dans le contexte de l'application de la LSCRS.

- Catégories de présentation : Préparation municipale, résilience
- Niveau de difficulté : Débutant

POUR PLUS D'INFORMATION

[Colloque sur la sécurité civile | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](https://quebec.ca)



CONFÉRENCIERS

Marc Morin

Marc Morin œuvre en sécurité civile depuis plus de 32 ans, durant lesquels il a occupé différentes fonctions au sein du ministère de la Sécurité publique. À titre de directeur de l'analyse et des politiques depuis 2011, il a piloté la réalisation de nombreux dossiers d'importance pour la sécurité civile au Québec, notamment

- la nouvelle loi entrée en vigueur en mai 2024;
- le règlement sur la préparation municipale aux sinistres adopté en 2018;
- les outils visant à soutenir le milieu municipal dans l'application du règlement;
- l'amélioration de la préparation aux sinistres, ainsi que de la Politique québécoise de sécurité civile 2014-2024.

Auparavant, il a notamment assuré la production de documents établissant les fondements conceptuels et méthodologiques en sécurité civile.

Hugo Martin

Directeur régional à la direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du Bas-Saint-Laurent du ministère de la Sécurité publique depuis 2019, M. Martin possède une vaste expérience dans le domaine de la sécurité civile ainsi qu'en intervention d'urgence. Depuis son arrivée en 2010 au sein de la direction régionale comme conseiller en sécurité civile, il est intervenu dans le cadre de plusieurs sinistres majeurs, tant sur le territoire du Bas-Saint-Laurent qu'à l'échelle provinciale. Il a participé à plusieurs comités d'importance au sein du Sous-ministériat de la sécurité civile et de la sécurité incendie. Il détient un baccalauréat en géographie de l'Université du Québec à Rimouski ainsi qu'une certification de l'ASCQ. M. Martin a également été pompier pendant plus de 9 ans.

POUR PLUS D'INFORMATION

[Colloque sur la sécurité civile | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](https://www.quebec.ca/colloque-sur-la-securite-civile)